Modèle CCYC: ©DNE Nom de famille (naissance): (Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)																						
Prénom(s) :																						
N° candidat :														N° c	d'ins	crip	tio	า :				
	(Les numéros figurent sur la convocation.)																					
Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Né(e) le :																						1.1

ÉVALUATION												
CLASSE: terminale												
VOIE : ⊠ Générale □ Technologique □ Toutes voies (LV)												
ENSEIGNEMENT : histoire-géographie												
DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 h												
Niveaux visés (LV) : LVA LVB												
CALCULATRICE AUTORISÉE : □Oui ⊠ Non												
DICTIONNAIRE AUTORISÉ : □Oui ⊠ Non												
Les candidats doivent traiter les deux parties du sujet												
\Box Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.												
☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.												
\Box Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.												
Nombre total de pages : 3												



Première partie : question problématisée (10 points)

L'Union européenne dynamise-t-elle les flux et les aménagements des territoires transfrontaliers français et quelles sont les limites de son action ?

Deuxième partie : analyse de document (10 points)

En analysant le document, vous montrerez l'évolution de la place et des droits des femmes dans la société française à partir du début des années 1970.

L'analyse du document constitue le cœur de votre travail et nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

<u>Document</u>: Discours du président de la République, François Mitterrand, à l'occasion de la journée internationale des femmes, le 8 mars 1982

Pour la première fois la nation française commémore officiellement, avec tout l'éclat qu'elle mérite, la date du 8 mars 1857 (1), que les femmes du monde entier ont choisi pour illustrer leur combat.

Cela n'aurait pas été possible non plus sans l'action des mouvements féminins qui ont forcé la reconnaissance des droits des femmes et mis en route d'importants changements sociaux. Je voudrais ici rendre hommage à celles, les plus connues comme les plus obscures, qui ont permis cette avancée. C'est à elles que l'on doit l'impressionnante évolution qui, en l'espace d'une génération, a commencé d'infléchir les comportements et arraché les premières réformes.

On ne peut plus aujourd'hui parler des femmes, de leurs droits, de la place qui doit être la leur dans la société comme on le faisait il y a 20 ans. Des perspectives nouvelles se sont imposées, en particulier au sein de toutes les forces porteuses du changement. Cela ne suffit pas, bien sûr, à faire que les problèmes soient résolus. Mais cela constitue la base à partir de laquelle nous pouvons agir.

Une première page a été écrite. Reste à remplir la seconde. Reste non seulement à renforcer les droits de la femme mais surtout à les faire passer dans les faits. [...]

Les objectifs sont simples à définir. Ils répondent aux exigences que manifestent les femmes d'aujourd'hui : autonomie, égalité et dignité.

Pourquoi ces exigences ? Parce que la réalité sociale les contredit. Parce que, quels que soient les progrès réalisés, la situation de la femme dans notre société reste

Modèle CCYC : ©DNE Nom de famille (naissance) : (Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)																		
Prénom(s) :																		
N° candidat :											N° c	d'ins	crip	otio	n:			
Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Né(e) le :	(Les nu	uméros	ngure	ent sur	la con	vocatio	on.)											1.1

marquée par la dépendance, l'inégalité et le non-respect du droit de la personne. Il est inutile que je reprenne maintenant des chiffres bien connus de celles et de ceux qui m'écoutent. Ils montrent que les femmes sont majoritaires parmi les smicards, les chômeurs, les allocataires du minimum vieillesse, les personnes auxiliaires, temporaires, vacataires, tandis qu'elles sont minoritaires parmi les bénéficiaires de la formation ou de la promotion professionnelle alors qu'elles sont majoritaires dans la nation.

Je ne m'attarderai pas, non plus, sur les inégalités qui subsistent ou ressurgissent entre hommes et femmes dans tous les compartiments de la vie sociale et professionnelle. [...]

Allons tout de suite à l'essentiel. L'autonomie de la femme c'est d'abord, dans notre société, l'autonomie économique. Elle se concrétise dans la plus grande majorité des cas, par l'exercice, ou par l'acquisition des moyens de l'exercice d'une activité professionnelle. Les femmes ont été ces dernières années, de plus en plus nombreuses à revendiquer le droit à l'emploi. Rares sont celles, dans les générations nouvelles, qui ne cherchent à exercer leur droit à cette formation professionnelle.

Note

(1) : Date à laquelle des ouvrières du textile se sont mises en grève à New York pour demander, entre autres, l'égalité salariale avec les hommes.

Source : site Internet de l'Élysée